



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 19 DECEMBRE 2025

Délibération N°DEL53/2025

**Tarification 2026 des sorties
Pour les personnes âgées et personnes en situation de handicap**

8222

Rapporteur : Mounir CHAKKAR

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	5
Nombre de pouvoirs	1
Nombre de votants	6

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 décembre à 11h00, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués le 10 décembre 2025, se sont réunis Salle du pôle social à Dreux, sous la présidence de Monsieur Mounir CHAKKAR.

Etaient présents :

Mounir CHAKKAR, Silvia COUSIN, Valérie VERDIER-DAUTREME, Jacques DAUTREME, Nadine TOUTAIN.

Etaient excusés :

Pierre-Frédéric BILLET (pouvoir à Mounir CHAKKAR), Carine GENTIL, Josette MARTIN, Christine PICARD, Caroline VABRE, Sophie WILLEMIN, Isabelle ANTORE, Nadine CHOLIN, Nadine LEHOUX, Régine-Françoise MAILLET, Marie-Christine RUTKOWSKI, Philippe VISERY.

Monsieur le Vice-Président rappelle que la présente séance pouvait se tenir sans condition de quorum puisqu'elle faisait suite à la séance du 10 décembre 2025, dont les membres du Conseil d'Administration avaient été dûment convoqués en date du 1^{er} décembre 2025, où le quorum n'avait pas été atteint. Une seconde convocation a été envoyée le 10 décembre 2025.

Secrétaire de séance : Cécile CABRITA, Directrice du CCAS.

Le service Animation Séniors a pour vocation d'organiser pour les Seniors Drouais de 65 ans et plus et les Drouais en situation de handicap sans condition d'âge des animations et sorties. Celles-ci ont vocation à lutter contre l'isolement et maintenir du lien social.

Le service s'efforce de proposer un programme varié, avec des animations et visites de proximité.

Dans le cadre de sa politique d'action sociale, et afin de permettre au plus grand nombre de pouvoir s'y inscrire, il est proposé de maintenir une tarification basée sur un tarif plein et un tarif réduit sur lesquels le Centre Communal d'Action Sociale prend en charge 25% du tarif plein ou 50% du tarif réduit.

Les tarifs réduits (-50%) seront accordés dans deux situations et sur présentation de justificatif :

- L'utilisateur est bénéficiaire de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH),
- L'utilisateur est bénéficiaire de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA).

Les tarifs proposés sont classés suivant 5 types de sorties ou animations.

Je vous demande de bien vouloir approuver le maintien des tarifs dont la grille de tarification proposée ci-jointe rend compte pour l'année 2026.

TARIFICATION 2026
SORTIES POUR LES PERSONNES AGÉES (65 ans et +) ET PERSONNES EN SITUATION DE
HANDICAP (sans condition d'âge)

SORTIE OU ANIMATION		Tarif plein	Tarif réduit
Sorties & Ateliers Réduction sur le billet d'entrée ou sur le prix de la prestation par personne (musée, visite, excursion, atelier animé par un prestataire...)		- 25%	- 50%
Sorties – Tarif en sus en cas de transport		4 €	2 €
Animation avec goûter : Guinguette, karaoké...		4 €	2 €
Repas dansant		15 €	7,50 €
LOTO	Prix pour 2 cartons (droit d'entrée)	5 €	2,50 €
	Puis chaque carton supplémentaire	1 €	0,50 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

ENTENDU l'exposé de Mounir CHAKKAR.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité

Approuve le maintien des tarifs dont la grille de tarification proposée ci-dessus rend compte pour l'année 2026.

Le registre dûment signé par tous les membres présents.
Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télerecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Le Président du CCAS



P.F. Billet
 Pierre-Frédéric BILLET

Document certifié exécutoire
 Dépôt à la Sous-Préfecture de Dreux
 Et publication sur le site Internet de la Ville de Dreux le 23/12/2025

Accusé de réception en préfecture
 028-262800584-20251219-DEL53-2025-DE
 Date de télétransmission : 23/12/2025
 Date de réception préfecture : 23/12/2025